

## Marolles : avec un préau et le city park, la commune gâte les écoliers



Roland Edeline était particulièrement heureux de voir se concrétiser des projets lancés il y a plusieurs années. Ouest-France

Avec un préau tout neuf, un city park, la commune de Marolles (Calvados) améliore encore les conditions de vie de ses écoliers. Elle inaugurerait ce samedi 15 juin 2024 ses nouveaux équipements subventionnés à 80 %.

Ce sont des projets présents depuis longtemps dans les cartons de la municipalité de Marolles (Calvados) qui voyaient, ce samedi 15 juin 2024, leur concrétisation à l'école du village. Le maire, Roland Edeline et ses élus recevaient la première vice-présidente du conseil régional, Sophie Gauguin, le maire de Lisieux, Sébastien Leclerc, représentant l'Agglo Lisieux pays d'Auge (CALN) et Christophe Blanchet, député sortant, pour l'inauguration du nouveau préau de l'école, et par la même occasion du city park avec son espace pique-nique, qui viennent également d'être achevés.

Le maire de Marolles insistait bien sur « **un jour d'aboutissement, après quatre ou cinq années d'échanges et de chasse aux subventions.** » Il rappelait que grâce aux Jeux olympiques qui engageaient l'État sur la réalisation de 4 000 équipements sportifs, « **il fallait être dans les pre-**

**miers à se positionner pour la réalisation du city park. Ce fut un dossier fastidieux mais bien ficelé qui nous a permis d'être subventionnés à 80 % soit 66 600 € ».**



Le préau. Ouest-France

Coût global de 230 000 €

La commune a choisi de doter le chemin qui mène au lotissement entre l'école et le city park, d'une aire de pique-nique qui permettra aux promeneurs de profiter d'un cadre à la fois sportif et bucolique. Pour le préau, la commune a choisi de faire confiance aux entreprises locales. Là encore, il fallait aller à la pêche aux subventions (30 % par la Dotation de soutien à l'investissement local et 20 % par l'Agglo). **« Nous avons complété par un emprunt de 100 000 € pour un coût global du city park et du préau de 230 000 €, en précisant que sur cet emprunt 25 000 € pourront être utilisés pour l'amélioration des chemins communaux. »**



Le city park. Ouest-France

Roland Edeline évoquait également les projets d'amélioration de l'école « **des aménagements de jeux, une classe extérieure** », avec la possibilité de financement par l'Éducation nationale, la commune ayant à charge la mise en place et l'entretien. Il lançait un appel aux bénévoles pour participer à ce nouveau projet et remerciait plus particulièrement l'Association des parents d'élèves pour organiser des actions permettant de récolter des fonds pour l'école. Le seul élu à être autorisé à s'exprimer après le maire, (Sophie Gauguin et Christophe Blanchet étant candidats aux législatives dans la 4<sup>e</sup> circonscription), Sébastien Leclerc, vice-président de la CALN, rappelait combien les fonds de concours sont un levier important pour le développement économique des communes rurales.